

2023-1679
2023-08-03

KATHON™ WT BIOCIDÉ

Myxobactéricide pour usine de papier, microbicide pour des tours de refroidissement à recirculation d'eau industrielle, et microbicide pour les eaux d'injection des champs pétrolier

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI PRINCIPE

ACTIF:

5-chloro-2-méthyl-(2H)-isothiazol-3-one 10,5% 2-méthyl-(2H)-isothiazol-3-one 3,5%

NO. D'ENREGISTREMENT 15548 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES DANGER



POISON



CORROSIF

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Contenu Net kg

LANXESS Corporation
111 RIDC Park West Drive
Pittsburgh, PA 15275-1112
1-800-LANXESS

©2023 LANXESS. [KATHON™ WT BIOCIDÉ], LANXESS and the LANXESS Logo are trademarks of LANXESS Deutschland GmbH or its affiliates. All trademarks are registered in many countries in the world.

NUMEROS DE TELEPHONE D'URGENCE **URGENCES DE TRANSPORT SEULEMENT:**

CANUTEC (Canada): 1-613-996-6666

CHEMTREC: 1-800-424-9300 (USA) ; 1-703-527-3887 (International)

TOUTES AUTRES URGENCES:

LANXESS: 1-800-410-3063 (USA) ; 1-866-673-6350 (Canada)

MODE D'EMPLOI:

PATE ET PAPIER

2023-1679

2023-08-03

Ce produit est recommandé pour le contrôle des boues bactériennes et fongiques dans la fabrication du papier.

POINT D'ADDITION: Pour assurer un mélange uniforme ce produit devrait être ajouté dans le système à un endroit tel que le désintégreur, la pile raffineuse ou la pompe de mélange.

DOSE: Appliquer 0,02 à 0,09 kg de ce produit tel que fourni par tonne (base sèche) de pâte ou de papier produite, comme dose massive. Répéter quotidiennement si nécessaire. Les systèmes fortement encrassés devraient être nettoyés avant le traitement.

Un litre de ce produit pèse 1,25 kg.

TOURS DE REFROIDISSEMENT

Ce produit est recommandé pour enlever les boues des tours encrassées. Ajouter 0,036 à 1 kg de ce produit tel que fourni pour 10 tonnes d'eau dans le système (équivalent à environ 0,5 à 13 ppm d'ingrédient actif). Cette dose devrait être répétée 2 ou 3 fois par semaine jusqu'à ce que l'encrassement a été réduit à un niveau acceptable, en établissant une bonne activité antimicrobienne.

POINT D'ADDITION: Ce produit devrait être ajouté au bassin, aux boîtes de distribution, ou à tout autre endroit où il sera se disperser rapidement et uniformément dans tout le système.

SYSTÈMES DE LAVEUR D'AIR

Ajouter dans le puisard de laveur d'air ou dans le puisard de réfrigération de l'eau, afin d'assurer un mélange uniforme, 0,45 à 1,76 kg de ce produit (équivalent à 4 à 10 ppm de matière active) à 10,000 litres d'eau dans le système, selon la gravité de la contamination pour contrôler les bactéries, les champignons et les algues, qui causent l'encrassement dans les systèmes de laveur d'air industriels. Les systèmes visiblement encrassés sales devraient être nettoyés avant le traitement initial.

Remarque: Ce produit ne doit être employé que dans les laveurs d'air industriels qui maintiennent des éléments efficaces pour l'élimination du brouillard.

2023-1679

2023-08-03

EAUX D'INJECTION DANS LES CHAMPS PÉTROLIFÈRES

Pour le contrôle de bactéries responsables de la formation de dépôts vigueux et des bactéries réductrices de sulfate (formatrices de sulfure) dans les eaux d'injection des champs pétrolifères, effectuer un traitement avec 6 à 29 ppm de ce produit tel que fourni, en tenant compte de la gravité de la contamination bactérienne.

DOSE: Ajoutez 14 à 29 ppm de ce produit tel que fourni (1,42 à 2,85 litres par 100 tonnes d'eau) à n'importe quel endroit à partir duquel le microbicide peut se mélanger uniformément dans tout le système. Répéter le traitement après 3 jours ou selon le besoin pour établir le contrôle désirée. Une fois ce point atteint, ajouter 6 à 14 ppm de ce produit tel que fourni (0,57 à 1,42 litres pour 100 tonnes d'eau) à tous les sept jours ou selon le besoin pour maintenir le contrôle.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DANGER

CORROSIF

CAUSE DES DOMMAGES SÉVÈRES AUX YEUX ET DES BRÛLURES GRAVE À LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

PEUT ÊTRE FATAL SI ABSORBÉ PAR LA PEAU OU SI AVALÉ

PEUT CAUSER UNE RÉACTION CUTANÉE ALLERGIQUE NOCIF

SI INHALÉ

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs et les brumes de pulvérisation. Laver la peau à fond avec du savon et de l'eau après manipulation du produit.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, bien se laver la peau au savon et à l'eau, puis revêtir des vêtements propres. Laver les vêtements contaminés séparément du reste du linge, avant de les réutiliser. Jeter les vêtements et les autres matériaux absorbants qui ont été trempés ou fortement contaminés par ce produit.

2023-1679

2023-08-03

Les utilisateurs doivent retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipuler ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et la conservation de l'équipement de protection individuelle. Si de telles directives pour le lavage n'existent pas, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'équipement de protection individuelle séparément.

Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, un respirateur complet approuvé par le NIOSH et un tablier résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ni en éliminant les déchets.

ENTREPOSAGE

Ce produit, tel que fourni, émet lentement des gaz (principalement du bioxyde de carbone). Pour prévenir l'accumulation de pression, ce produit est emballé dans des contenants spécialement aérés. Garder ce produit dans le contenant d'origine lorsqu'il n'est pas utilisé. Le contenant doit être entreposé et transporté en position verticale afin de prévenir le déversement du contenu par les événements. Ne pas contaminer les aliments pour les humains ou pour les animaux par l'entreposage, l'élimination ou le nettoyage de l'équipement.

PREMIERS SOINS

2023-1679

2023-08-03

SI AVALÉ : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

SI SUR LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

SI DANS LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

SI INHALÉ : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

CETTE MATIÈRE EST CORROSIVE. Il peut ne pas être conseillé de provoquer les vomissements. Des dommages possibles aux muqueuses peuvent être une contre-indiquer de l'utilisation d'un lavage gastrique.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.

2023-1679

2023-08-03

2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

CONTENANTS RÉUTILISABLES

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Date de fabrication: location for date

AVIS A L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2023-1679
2023-08-03

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))